

CCAS DE BOISSEUIL

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DE BOISSEUIL (Haute-Vienne)

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril le conseil
d'administration, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la
Présidence de M. Philippe JANICOT

Date de convocation du Conseil d'Administration : 28 mars 2025

PRESENTS : Annick BOURGEOIS, Eliane BRAILLON, Martine
ASTIER, Serge RENAT, Marie-Christine DESCHAMPS, Dominique
PEYROT, Sylvie ROMECH, Philippe JANICOT.

EXCUSÉS : Joël LARROQUE

Secrétaire de séance : Annick BOURGEOIS

3. Demande d'aide financière

Mme La Vice-Présidente présente la demande d'aide financière sollicitée par une administrée domiciliée sur la commune.

L'administrée a été aidée en 2024 à hauteur de 136.08 € par le CCAS de Boisseuil et pourrait prétendre au maximum à une aide de 163.92 € pour le paiement d'une facture d'entretien de chaudière.

Il est proposé au conseil d'administration de verser la somme de 163.92 € à cette administrée.

VOTE 8	POUR 0	CONTRE 8	ABSTENTION 0
---------------	---------------	-----------------	---------------------

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de ne pas verser d'aide financière.

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Président,
Philippe JANICOT

